



Rapport partiel d'activité 2022
Union Européenne des Femmes - Section Française
Paris, le 1er octobre 2022

1. Les violences faites aux femmes et aux enfants

Nous avons collaboré aux travaux entrepris par les parlementaires sur la nécessité d'adapter aux enfants les mesures antérieurement prises pour la protection des femmes victimes de violences. Nous avons engagé une action dans ce domaine dès 1997. Tous les parlementaires, depuis l'extrême droite jusqu'au groupe communiste, ont adhéré à cette démarche d'adaptation et une proposition de loi visant à protéger nos enfants des violences sexuelles a été déposée à l'Assemblée nationale le 20 septembre 2022.

En outre, la secrétaire d'État chargée de l'Enfance, Charlotte CAUBEL, a annoncé à la fin de septembre 2022 de nouvelles mesures pour accélérer le repérage des enfants victimes de violences sexuelles et d'inceste.

La Section de Poitou Charente de l'UEF a engagé une action relative aux mutilations génitales. Elle a, en ce domaine, collaboré avec une association de femmes africaines, les Orchidées rouges, dont l'audience s'étend au niveau national et international et la Section nationale de l'UEF apporte un soutien concret à cette action. Il apparaît en effet que ces mutilations inhumaines subies par les petites filles se pratiquent non seulement en Afrique mais aussi sur le sol européen.

2. Femmes et démocratie en France

Les élections de 2022, tant pour la Présidence de la République que pour le renouvellement de l'Assemblée nationale, ont mis en évidence un taux d'abstention de près de 50 %. Certes M. Emmanuel MACRON a, pour son second mandat, obtenu 58 % des suffrages exprimés mais l'importance des abstentions devient un danger pour l'exercice de la démocratie. Nous préparons donc au niveau national un colloque « Femmes et démocratie » au moment où la nomination d'une femme Premier ministre, Elisabeth BORNE, et l'élection d'une femme, Yaël BRAUN-PIVET, à la présidence de l'Assemblée nationale suscitent l'attention dès lors que c'est la première fois qu'en France, une femme devient présidente de l'Assemblée nationale et la deuxième fois seulement que le Gouvernement est placé sous l'autorité d'une femme.

3. L'interruption volontaire de grossesse (IVG)

L'Union régionale de Poitou Charente a participé aux actions tendant à la préservation de ce droit fondamental pour les femmes. La Section nationale a soutenu cette initiative avec

d'autant plus d'insistance que les changements politiques intervenus dans certains pays, y compris des démocraties, conduisent à restreindre ou à supprimer ce droit.

4. Les femmes afghanes et ukrainiennes

La Section française a relayé le Communiqué de soutien de l'UEF internationale et a publié des communiqués complémentaires de soutien aux femmes d'Ukraine et d'Afghanistan.

L'Union régionale de La Réunion et de l'Océan indien engage un programme pour aider concrètement les femmes afghanes.

5. Femmes et pauvreté

De trop nombreuses femmes, notamment les femmes chef de famille, sont en situation de pauvreté. En collaboration avec le Conseil National des Femmes Françaises (CNFF), la Section française prépare un colloque qui s'intitulera « Femmes et précarité ». Cette manifestation aura lieu au Sénat au début de l'année prochaine.

6. Diplomatie au féminin

Le développement de la diplomatie au féminin est hautement souhaitable. L'Union régionale d'Aquitaine a organisé un atelier de réflexion sur ce thème. Au niveau national, nous avons saisi le ministère des affaires européennes et étrangères en soulignant que la diplomatie au féminin est nécessaire pour favoriser la ratification du Traité d'Istanbul.

7. CSW 67

Dès à présent je prépare la prochaine CW et plusieurs intervenants sont déjà pressentis.

Christiane Tricot
Présidente de la Section Française de l'UEF
Vice-présidente Internationale de l'EUIW